



Faucheuses à disques arrière à repliage vertical GMD 3515 - GMD 4015

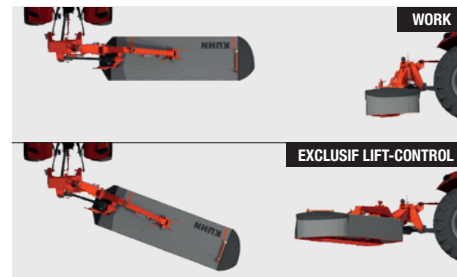
INFORMATION PRODUIT



La simplicité au service de l'efficacité.

Modèles complémentaires à la large offre de faucheuses à disques KUHN, les GMD 3515 et 4015 travaillent respectivement des largeurs de 3,50 et 3,95 m. Destinées aux exploitations à forte dominante fourragère, elles peuvent être combinées avec une faucheuse frontale pour un débit de chantier accru. Le repliage vertical de 125° assure un centre de gravité centré derrière le tracteur au transport mais surtout une compacité et un encombrement réduit lors d'une combinaison de fauche avant/arrière. La fixation pendulaire du lamier, le dispositif d'allègement exclusif LIFT-CONTROL combiné à une sécurité NON STOP, assurent à ces faucheuses un suivi de terrain constant et adaptable aisément en fonction des conditions.

Équipées de la barre de coupe OPTIDISC ELITE avec ses derniers perfectionnements, elles garantissent une fauche propre et régulière en toutes situations. Le porte-disques OPTIDISC ELITE est doté de plusieurs exclusivités: le montage sur silentblochs, la sécurité PROTECTADRIVE au niveau des boîtiers de disques, la conception et le confort de la fixation rapide FAST-FIT et pour éviter les temps morts: zéro vidange!



Repliage vertical à 125°

La position au-delà de la verticale assure une plus grande stabilité au transport. Le confort de conduite est amélioré grâce au centre de gravité centré par rapport au tracteur. De plus la cinématique de repliage permet de gagner en compacité et limite le porte-à-faux arrière. C'est un gage de sécurité au transport surtout lorsque la machine est attelée en combinaison avec une faucheuse frontale.

Qualité du fourrage

Le groupe de fauche est fixé au châssis par son centre, cette fixation pendulaire assure un suivi du terrain efficace en conditions vallonnées. En fourrière, le groupe de fauche est relevé hydrauliquement par une simple action sur un distributeur et offre un important dégagement en position de passage d'andain (350 mm) au minimum sur le premier disque.

Suivi de terrain

Le groupe de fauche est allégé hydrauliquement limitant ainsi le poids au sol du lamier. Le tapis végétal est préservé suivant les conditions d'humidité du terrain. Le système exclusif LIFT-CONTROL combine l'allègement hydraulique à une sécurité NON STOP. En cas d'obstacle, le groupe de fauche s'efface vers l'arrière, entraînant un sur-allègement permettant de passer l'obstacle. Une fois ce dernier passé, la machine se repositionne automatiquement en position de travail.

Caractéristiques techniques

	GMD 3515	GMD 4015
Largeur de travail (m)	3,50	3,95
Barre de coupe	OPTIDISC ELITE	
Nombre de disques avec patins de protection en acier traité	8	9
Fixation des couteaux	Fixation rapide des couteaux FAST FIT	
Plage de hauteur de fauche avec patins de serie (mm)	35 à 65	
Largeur moyenne de l'andain (m)	2,80	3,30
Roue d'andainage	Extérieure	
Attelage et déport	3 points- Cat. 3N à 2 positions - Déport 200 mm	
Mise en position transport	Hydraulique avec pivotement à 125° verticalement + verrouillage automatique	
Fréquence de rotation p.d.f (min ⁻¹)	1 000	
Sécurité sur transmission et roue libre	Limiteur sur transmission primaire et roue libre intégrée dans le carter latéral	
Equipement hydraulique tracteur requis	1 SE avec position flottante + 1DE	
Poids (kg) env.	1 100	1 150

KUHN SAS - 4 Impasse des Fabriques - BP 50060 F-67706 Saverne CEDEX - France - www.kuhn.com

Les informations transmises dans ce document sont données à titre général et n'ont aucun caractère contractuel. Nos machines sont conformes aux prescriptions en vigueur dans les pays de livraison. Dans les supports de présentation de nos produits, et pour une meilleure illustration des détails, certains dispositifs de protection peuvent ne pas être en position opérationnelle. Durant l'utilisation des machines, ceux-ci doivent impérativement être en place conformément aux prescriptions des notices d'instructions et des OPL*. Il faut RESPECTER LES REGLES DE CIRCULATION EN VIGUEUR AINSI QUE le poids total autorisé en charge (PTAC) du tracteur, sa capacité de levage et la charge maximale autorisée par essieu et sur les pneumatiques. La charge sur L'ESSIEU avant du tracteur doit toujours être conforme aux prescriptions EN VIGUEUR (en Europe, au minimum de 20 % de la masse à vide du tracteur). Nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos machines, leurs équipements et leurs accessoires. Les machines, équipements et accessoires décrits dans ce document peuvent être couverts par au moins un brevet et/ou un modèle déposé(s). Les marques qui y sont citées, peuvent être protégées dans un ou plusieurs pays.

*Opérations Préliminaires à la Livraison

